



B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

DEC_0357_2026

DÉCISION DU MAIRE

SIGNATURE D'UN CONTRAT DE CESSION AVEC LA COMPAGNIE LÉA POUR LE SPECTACLE "ON DIRAIT"

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,
VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération du conseil municipal n° 0033-2026 en date du 20 mars 2026 portant délégation au Maire ;
VU l'arrêté du Maire n° 552-2026 du 17 août 2026 portant délégation de signature à Monsieur Julien TIMON en qualité de troisième Maire-Adjoint en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et des animations,

CONSIDÉRANT la programmation culturelle du théâtre l'Eclat pour la saison 2026-2027,

Le Maire décide de signer un contrat de cession avec la compagnie LEA domiciliée Théâtre – Hotel de ville 50010 SAINT LO pour trois représentations du spectacle « on dirait » au théâtre l'Eclat les 27 et 28 novembre 2026 pour un montant de 5.466,69 € TTC.

Fait à Pont-Audemer, le 15 septembre 2026

Pour le Maire et par délégation, le 3^{ème} adjoint, en charge de la culture, du patrimoine, du tourisme et de l'animation

Julien TIMON